

FICHE DE POSTE DU PSYCHOLOGUE EN EQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS

LIEU D'EXERCICE :

Le psychologue est rattaché à l'EMDSP de l'Hôpital Saint-Camille de Bry-sur-Marne -94 360

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : Psychologue Clinicien-ne

Code métier : 10P10

Appellation locale : Psychologue de l'EMDSP

Modalité de recrutement : Contrat en CDI sous la convention collective FEHAP 51, aux conditions salariales et avantages sociaux selon la grille de cette convention.

Schéma horaire : à définir sur la base de 0,8 ETP (80 %)

Positionnement hiérarchique : Statut de cadre A, placé.e sous la hiérarchie de la Directrice de l'Établissement.

Travaille en liaison fonctionnelle avec le Responsable de l'EMDSP et l'ensemble du corps médical des services dans lesquels s'exerce sa fonction.

Évolution professionnelle : Possibilité de formation continue et de spécialisation.

COMPETENCES REQUISES

Titulaire du DESS ou MASTER 2 de psychologie clinique et psychopathologique.

Enregistrement du diplôme attribuant le numéro ADELI.

Supervision individuelle (ou en groupe) de sa pratique.

Capacités de communication, d'empathie, d'écoute profonde.

Témoigner d'une conscience affinée et d'une capacité de discernement.

Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire.

Connaissances théoriques autour de la maladie grave, de la fin de vie et du deuil.

Connaissance des enjeux éthiques liés aux soins palliatifs.

Expérience souhaitée en soins palliatifs ou dans un contexte similaire.

ACTIVITES

Ce poste s'inscrit dans une démarche de soins globaux, cherchant à prendre en compte les dimensions physique, psychologique, sociale et spirituelle des patients, selon une approche professionnelle propre, en disposant d'une analyse propre, de choix d'outils et de méthodes en toute autonomie.

Dans le cadre d'un fonctionnement en équipe pluridisciplinaire, les missions se déclinent en trois fonctions : fonction clinique, fonction FIR et fonction institutionnelle.

Fonction clinique

Assurer l'accompagnement psychologique des patients suivis par l'EMDSP durant le temps de l'hospitalisation, et lors de leurs venues ambulatoires, en leur proposant un soutien psychologique spécifique, approprié à la maladie grave et à la fin de vie.

Identifier et analyser les besoins et les demandes des patients et de leur famille en tenant compte de leur singularité respective. Soutenir le projet de vie des patients.

Pratique d'entretiens individuels et/ou collectifs.

Soutenir les familles au long de leur accompagnement de leur proche, et si elles le souhaitent, le moment venu, les accompagner dans leur processus, toujours singulier, de séparation puis de deuil, en leur offrant un espace d'écoute et de soutien, sans temporalité imposée.

Participer aux transmissions des équipes soignantes des différents services de l'Hôpital.

Participer à leur accompagnement et les soutenir dans leur investissement relationnel aux patients, soutien qui peut être individuel ou groupal.

Collaborer avec les équipes pluridisciplinaires afin de promouvoir le respect de l'autonomie de la dimension psychique de la personne, mais aussi afin de partager des analyses des situations. Les temps d'échanges avec les équipes permettent d'apporter les éclairages nécessaires sur les fonctionnements des patients et des familles.

Participer aux réunions de concertation.

Participer à la réflexion éthique lorsque la situation le requiert.

Contribuer à la formation des équipes soignantes sur les enjeux psychologiques liés à la fin de vie et aux soins palliatifs et les sensibiliser à l'importance de l'accompagnement des patients et de leurs proches.

Participer à l'accueil de professionnels réalisant leur stage. Propositions d'entretiens individuels.

Susciter, participer et contribuer à tous travaux, projets de recherches ou formations sur les soins psychologiques propres aux étapes de fin de vie.

Fonction FIR

Suivre une supervision théorico-clinique de la pratique professionnelle, en individuel ou en groupe.

Bénéficier d'une formation personnelle régulière.

Participer aux réunions et informations des sociétés savantes afin de rester informé.e des réflexions dans le domaine des soins palliatifs.

Veille scientifique personnelle et collective : actualisation des connaissances par des lectures et la participation à des congrès, des colloques, des séminaires.

Réalisation d'études et de recherches. Communications, publications de travaux personnels.

Présenter des enseignements. Animer des formations dans le domaine des soins palliatifs.

Soutenir la réalisation de travaux de recherche individuels et collectifs avec les soignants.

Veille éthique et législative.

Fonction institutionnelle

Participer aux réunions institutionnelles (réunion d'équipe, de synthèse, de concertation...).

Participer activement aux projets du service, aux réunions des groupes de travail de l'établissement (éthique, CLUD, ...) pour représenter l'aspect psychologique des prises en charge et les spécificités du vécu de la maladie grave et du mourir.

Participer aux réunions du Collège des psychologues de la structure.

Participer aux réunions du Collège des psychologues de la SFAP.

Développer des liens avec des pairs en intra ou/et extra institutionnels.

Participer aux réunions proposées par des associations régionales ou nationales œuvrant dans le champ des soins palliatifs.

Accueil, encadrement et formation des étudiants en psychologie et des stagiaires psychologue.

Définition du métier de psychologue par la convention FEHAP 51 :

« Le psychologue conçoit et met en œuvre, au travers d'une démarche professionnelle propre des méthodes spécifiques d'analyse, d'évaluation, de démarche clinique, de soins psychologiques, de conseil et de prévention, en collaboration avec l'équipe médicale et soignante, socio-éducative et les travailleurs sociaux.

Le titre de psychologue est une qualification de praticien-chercheur. »